

REFORME DES RETRAITES :
VRAIES ET FAUSSES AFFIRMATIONS
DU PRESIDENT MACRON A RODEZ

Propos de Monsieur Macron à Rodez	VRAI ou FAUX
A PROPOS DE LA SITUATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT	
<p><i>« ...On a de plus en plus d'avocats qui dépendent de l'aide juridictionnelle, donc qui sont très mal payés... (...)</i></p> <p><i>Là ces dernières années, ces dernières décennies, il y en a eu de plus en plus, et c'est dans certains endroits devenu de moins en moins viable pour les professionnels, avec des gens qui arrêtent de plus en plus tôt. »</i></p>	<p><u>VRAI</u></p> <p>Et nous le déplorons.</p> <p>Alors que l'AJ concerne de plus en plus de concitoyens, les moyens déployés restent insuffisants.</p> <p>→ Ce constat ne serait-il pas un aveu de son désengagement dans l'accès au droit de la part de l'Etat ?</p>
A PROPOS DE LA DEMOGRAPHIE DE LA PROFESSION ET AVENIR DE LA CNBF	
<p><i>« On n'a pas regardé la démographie de la profession. »</i></p>	<p><u>FAUX</u> nous le faisons !</p> <p>La France est au 19^e rang des pays membres de l'UE en nombre d'avocats pour 100 000 habitants (103 contre 191 en Allemagne, 167 en Belgique, 270 en Italie...)</p> <p>Notre marge de croissance est encore importante.</p>
<p><i>« Il faut aussi garder des équilibres, peut-être s'interroger sur la démographie de la profession.</i></p> <p>...</p> <p><i>Donc dans quelques années, je ne sais pas comment évoluera la démographie, mais à un moment donné, il y aura 1 cotisant par retraité, et après il y en aura moins »</i></p>	<p><u>FAUX</u></p> <p>La démographie de la profession est en constante augmentation. Malgré un ralentissement depuis 2012 le solde entre les entrées et les départs demeure largement positif :</p> <p>66958 avocats au 1^{er} janvier 2018, 69 900 au 9 septembre 2019</p> <p>→ +4,39% en 21 mois, soit une croissance de 2,50% par an.</p>

<p><i>« Aujourd’hui il y a 5 cotisants pour 1 retraité. »</i></p> <p><i>« Mais les avocats d’aujourd’hui faites attention ça va devenir les agriculteurs de demain, les mineurs d’après-demain. »</i></p>	<p><u>VRAI</u></p> <p>Et en cela nous faisons mieux que beaucoup d’autres.</p> <p>A titre de comparaison alors que notre ratio est de 5,6 actifs pour 1 retraité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le régime général de 1,4 actif pour un retraité ; • Pour la fonction publique militaire de 1,7 actif pour un retraité ; • Pour la fonction publique civile de 1,5 actif pour un retraité.
<p><i>« Vous votre retraite, il y a une forte chance qu’il y ait une part non négligeable qui soit payée par la solidarité nationale qui est l’impôt. Et vous serez bien content à ce moment-là d’avoir la solidarité nationale et d’être dans un régime. »</i></p>	<p><u>FAUX</u></p> <p>Chaque année la CNBF établit des projections concernant l’équilibre du régime dans le futur. La dernière en date établit que nos régimes sont pérennes</p> <p>→ Pour le régime de base (tout en restants solidaire avec les autres régime) jusqu’en 2054</p> <p>→ Pour le régime complémentaire jusqu’en 2080</p>
<p>A PROPOS DE LA SOLIDARITE DES AVOCATS (OU PLUTÔT DE LEUR ABSENCE DE SOLIDARITE)</p>	
<p><i>« Nous sommes un pays extraordinaire où on ne veut pas se mettre avec les autres tant qu’on est bénéficiaire »</i></p>	<p><u>FAUX</u></p> <p>Solidaires, nous le sommes déjà puisque notre caisse de retraites verse entre 85 et 90 millions € aux autres régimes de retraites, soit 1 300 € par avocat et par an.</p>

A PROPOS DES SOLUTIONS ESQUISSEES PAR LE PRESIDENT MACRON

« Il y a un point par rapport aux craintes sur les cotisations, c'est qu'on va baisser pour tous les indépendants la CSG de 4 points. On a fait des simulations, elles sont dans le rapport »

FAUX

Nous ne devons pas avoir le même rapport... nulle part il n'existe de simulation de la baisse de la CSG.

L'annonce d'une baisse de 4 points de la CSG est « hors sol », invérifiable et de portée inconnue.

Dans le rapport Delevoye elle s'intégrerait dans un dispositif de refonte générale des règles de déductibilité des cotisations sociales payées l'année N-1 pour le calcul des cotisations à payer durant l'année N.

Ce dispositif, ses effets et sa pérennité font parties des secrets gouvernementaux non révélés à ce jour.